

MONSIEUR J-F GUEZET
MAIRIE
PLACE YVONNE SARCEY
BP 84
56470 LA TRINITE SUR MER

AURAY, le 3 mai 2018

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis les pièces relatives à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de votre commune, conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme.

Parmi les évolutions que vous envisagez, vous souhaitez procéder à des modifications se rapportant au règlement des zonages Ui / AUi et engager une extension du linéaire commercial sur le front de quai et le secteur du Voulien. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan souscrit à ces propositions qui visent à renforcer l'animation économique de votre commune.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de la Délégation
d'Auray


Frédéric JAN